



CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS

DATE et HEURE: 6 SEPTEMBRE 2017, 18 h 15

LIEU : Auditorium Albert-Phaneuf, à l'école secondaire André-Laurendeau

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du directeur
2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 15 septembre 2016
3. Explications sur la composition et les fonctions :
 - 3.1 Conseil d'établissement
 - 3.2 du comité de parents
 - 3.3 de l'organisme de participation des parents (OPP)
4. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :
 - 4.1. Nomination d'un président d'élection
 - 4.2. Nomination d'un secrétaire d'élection
 - 4.3. Nomination de deux scrutateurs
 - 4.4. Postes à pourvoir au conseil d'établissement: 4 postes de 2 ans et 2 postes de 1 an
 - 4.5. Élections des parents au conseil d'établissement
 - 4.6. Parmi les parents membres du conseil d'établissement, l'assemblée générale élira ses représentants au comité de parents
5. Formation d'un organisme de participation des parents: (OPP)
 - 5.1. Décision de formation
 - 5.2. Nom de l'organisme : L'OPPAL
 - 5.3. Composition (nombre de parents, provenance)
6. Question de l'assemblée
7. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer.

Sylvain Caron
Directeur de l'établissement

Virginie Sarria
Présidente du conseil d'établissement

P.S. Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'école
<https://andre-laurendeau.ecoles.csmv.qc.ca/>
sous l'onglet « *La démocratie scolaire québécoise* » pour accéder aux liens qui vous permettront de découvrir les fonctions et pouvoirs d'un conseil d'établissement.